

Nouvelles règles prévues pour le double jour férié légal du 9 mai 2024

En 2024, deux jours fériés légaux, à savoir l'Ascension et la Journée de l'Europe, tombent sur le même jour ouvrable, le jeudi 9 mai. Actuellement, le Code du Travail ne règle pas explicitement les droits des salariés pour un double jour férié légal.

Le projet de loi 8266 prévoit d'introduire les règles spécifiques pour le double jour férié légal du 9 mai 2024.



Attention :

Les règles spécifiques suivantes entrent en vigueur après le vote de la loi par la Chambre des Députés respectivement la publication de la nouvelle loi ! Les dates exactes ne sont pas encore connues, mais l'entrée en vigueur de ces nouvelles règles devrait avoir lieu avant le 9 mai 2024.

1. Le salarié doit travailler le 9 mai 2024

Régime général

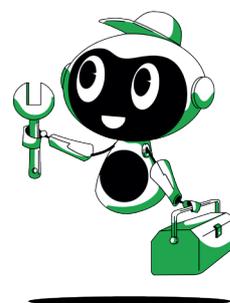
Le salarié a droit à

- sa rémunération normale ;
- + salaire pour les heures effectivement travaillées, au taux horaire normal ;
- + 100 % de majoration du taux horaire normal pour les heures effectivement prestées.

Règle spécifique pour le double jour férié

Un salarié travaillant plus de 4 heures a également droit à 1 jour de congé compensatoire pour le 2^e jour férié qui doit être pris et accordé dans un délai de 3 mois.

Pour un salarié travaillant 4 heures ou moins, le congé compensatoire correspond à 1 demi-journée



Rémunération habituelle	100 %
+ Rémunération des heures de travail effectivement prestées	100 %
+ Majoration de 100 % des heures travaillées un jour férié	100 %
+ 1 jour de congé compensatoire (> 4 heures prestées) (1/2 jour de congé compensatoire (≤ 4 heures prestées))	1 jour
TOTAL : 300 % salaire + 1 jour de congé compensatoire	



LCGB-INFO

2. Le 9 mai 2024 est un jour férié libre pour le salarié

Régime général

Le salarié a droit à

- sa rémunération normale ;
- un jour férié libre.

Règle spécifique pour le double jour férié

Comme le salarié aurait normalement dû travailler ce jour-là, il a droit à 1 jour de congé compensatoire pour le 2^e jour férié qui doit être pris et accordé dans un délai de 3 mois.

Pour un salarié travaillant 4 heures ou moins, le congé compensatoire correspond à 1 demi-journée.

Rémunération habituelle	100 %
1 jour libre le jour même	1 jour
+ 1 jour de congé compensatoire (> 4 heures prestées) (1/2 jour de congé compensatoire (≤ 4 heures prestées))	1 jour
TOTAL : 100 % salaire + 1 jour férié libre + 1 jour de congé compensation	

3. Le 9 mai 2024 est un jour libre du salarié

Régime général

Le salarié a droit à

- 2 jours de congé compensatoire qui doivent être accordés dans les 3 mois.

Règle spécifique pour le double jour férié

Comme le salarié n'aurait de toute façon pas travaillé le 9 mai 2024, il a droit à 2 jours de congé compensatoire supplémentaire qui doivent être pris et accordés dans un délai de 3 mois.

Pour un salarié travaillant 4 heures ou moins, le congé compensatoire correspond à 2 demi-journées.

1 jour de congé compensatoire (> 4 heures prestées) (1/2 jour de congé compensatoire (≤ 4 heures prestées))	1 jour
+ 1 jour de congé compensatoire (> 4 heures prestées) (1/2 jour de congé compensatoire (≤ 4 heures prestées))	1 jour
TOTAL : 2 jours de congé compensatoire	



Muer e Schrëtt
viraus



Double jour férié 9 mai 2024